

COURAGE CIVIL.—HONNEUR.—PATRIE.—LIBERTÉ.—PROGRÈS.—GAITÉ.—SANTÉ.—BIEN-ÊTRE.—SAVOIR.

LE PALTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je suis ce que je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et publié par

N. AUBIN, Rédacteur.
W. H. ROWEN, Imprimeur.

N.º 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. L'année ou volume se compose de 96 numéros et se divise en trimestres de 24, sans perle pour l'abonné.—Le prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestrielllement d'avance.—On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province. Toutes communications, demandes ou réclamations devront être affranchies.—On insère gratuitement tous les articles d'utilité et d'instruction, ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rétribution de 2 cents par ligne.

Prix : les Annonces. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au-dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au quart des prix et desu.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.
PRIMES. On donne le Journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux écrivains, à produire en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La mère en pénétrât la lecture à sa fille.

LA THÉRIÈRE ENDAUVÉRIÈRE.

Suite et fin.

La veille du jour tant sollicité par eux, François et Justine, en vertu de cette liberté anticipée que l'usage accorde dans les campagnes aux jeunes fiancés, étoient sortis ensemble vers le soir. Ils n'entraient sans longtemps en silence et arrivèrent assises des rochers creusés qui dominaient le village. Le soleil venait de se coucher. Le vent humide et froid commençait à entasser les bruyllards sur la plaine tandis qu'au sommet de la montagne de gros nuages colorés des dernières teintes du jour se traînaient pesamment en tournoyant le long de la paroi escarpée des rochers qui fermaient la vallée comme un vaste bassin. On aurait dit d'énormes flecons d'écume à la surface d'un gouffre sans fond. Une tristesse profonde avait succédé peu à peu dans l'âme de François au sentiment de bonheur qui l'avait rempli jusqu'alors. Une sorte d'abattement qui se lisait dans toute sa personne, tandis qu'une vague inquiétude se traînait dans les mouvements et sur la figure de sa compagne. Ils étoient arrivés à un tel point que François, en s'asseyant dans le pays de montagnes, et consistant en un autre mal éparpillé jeté sur un abîme, d'une pointe de rocher sur une autre, il n'y a rien de plus effrayant au premier aspect, et rien avec quoi l'homme se familiarise plus facilement que ces sortes de dangers. Les deux points réunis ainsi par le tronç d'un chêne ne présentaient pas un écartement de plus de quinze pieds; mais inégalement au dessous, l'ouverture s'allait s'élargissant considérablement. Des arbustes poussés sur la paroi intérieure du gouffre, des rochers entrelacés empêchaient de découvrir le fond. Il n'y avait de place sur l'étroit passage que pour une seule personne. François et Justine passèrent sans hésiter. Après avoir marché quelque temps, ils s'arrêtèrent sur un fragment de pierre. Jamais deux fiancés n'avoient été si visés.

—François-tu ? dit François.
—Joi peur.
—Quelle folie !
—Pourquoi n'as-tu été venus si loin ?
—Pour être seule ensemble, Justine.
—Demain ne serons-nous pas libres et heureux ?
—Oui, mais demain est encore éloigné. Et puis, comme on dit, le lendemain est à Dieu seul. M'aimeras-tu ?
—La jeune fille allait répondre lorsqu'un bruit de pas se fit entendre à quelque distance.
—On a marché près d'ici, dit Justine effrayée.
—François regarda autour de lui et écouta avec inquiétude.
—Ce n'est rien, dit-il; c'est quelque chrémis que nous aurons effilé, ou un dernier bloc de neige détaché du sommet de la montagne.
—En ce moment, plusieurs coups sours se firent entendre du côté du ravin, sensibles au retentissement de la hache du bûcheron, dans la forêt. Tout-à-coup le bruit cessa.

—Allons-nous-en, dit Justine, nous ne sommes pas pressés.
—Trouble lui-même, François se leva et marcha devant elle pour l'encourager. Arrivés au pont du ravin, il s'avança en exhortant Justine à le suivre. Au moment où il touchait à l'autre extrémité, il poussa un cri effroyable.... La poutre coupée tout près du bord venait de céder avec le poids de son corps. Le bord opposé, enfoncé assez avant dans le sol, fit entendre un craquement horrible. François, suspendu sur l'abîme, s'élança, par un effort désespéré, vers la terre, et parvint à saisir une forte branche d'un des yeuses qui croissaient dans les fentes du rocher. Justine, arrêtée par la terreur sur le bord opposé, courut ça et là en appelant du secours d'une voix étouffée. Bientôt, en effet, un homme parut de l'autre côté.
—Jean, s'écria Justine, en tombant à genoux, par pitié !
—Jean, sans répondre, se pencha sur l'abîme, et se releva en apercevant à quelques pieds au-dessus de lui la figure de son frère.
—Jean, sauvez-moi ! cria la voix suppliante de François.
—Jean se rapprocha. Une ombre féroce éclairait sa physionomie sauvage. Il portait une hache sur son épaule.

—Que me veux-tu, frère ? répondit-il avec une tranquillité ironique.
—Au nom de Dieu, reprit François, sauve-moi, Jean !
—Pourquoi te savaeris-je ?
—Pourhien tout frère.
—Mérci, c'est plus sûr de te laisser mourir.
—Sauvons-toi de ta mère.
—Soutiens-toi de Justine.
—Elle te bénira....
A ces mots, Jean se mit à courir sur le bord du précipice comme une bête fauve, fit un long circuit, et parvint auprès de Justine qu'il entraîna sur ses pas.
—Veux-tu renoncer à elle ? dit Jean tressaillant au même point.
—Pitié ! cria François d'une voix étouffée.
—Jean reprit sa question.
—Je jure d'être à vous, dit Justine, mais sauvez-le.

—C'est bien, murmura Jean et se penchant vers son frère. A présent, meurs !
La hache brilla dans l'air; un cri perçant suivi d'un bruit sourd retentit du fond de l'abîme.
A un tour, monstre ! s'écria Justine.
Le fils était seul une seconde victime.
Et l'effroi, on trouva Justine étendue sans connaissance au bord du ravin. On la rappela à la vie; mais ce fut à peine si l'on put parvenir, dans le désordre de ses idées, à recueillir de sa bouche les derniers détails de cette triste histoire.

A. L.

est prévenue d'indulgence elle a au moins cinquante ans; le jeune homme, son complice, n'en paraît pas plus de vingt.
Le sieur Landelle, époux outragé, se présente pour développer sa plainte. Il tira de sa poche une grande feuille de papier qu'il déplia en soupirant et dont il se dispose à donner lecture au tribunal.
—M. le président—Quel est ce papier ?
Le plaignant.—C'est la liste des nominations de Madame... Je vais me faire le plaisir de vous les reciter.

—M. le président.—Vous ne devez pas lire; il faut que votre déposition soit toute verbale.
Le plaignant.—Comment voulez-vous que je me rappelle de tout ça ?
—M. Landelle expose sa liste à tous les regards, en s'écriant : Vingt-trois articles, voyez plutôt..... Vingt-trois articles... et ça depuis quatorze ans que nous sommes unis conjugalement.
—M. le président.—Le tribunal n'a pas à s'occuper des faits antérieurs; il n'a à examiner que ce qui a donné lieu à votre plainte.
Le plaignant, revenant à sa liste dans sa poche.—Allons, ce sera donc pour une autre fois... Mais c'est qu'y en a-t-il, y en a-t-il, des militaires, des bourgeois, des porteurs d'eau, des restaurateurs, des commissionnaires.....

—M. le président.—Encore une fois, cela est étranger au procès; expliquez vous sur le fait actuel.
Le plaignant.—Il faut d'abord que je vous dise comment il se fait que j'ai épousé mon frère....
—M. le président.— Vous parlez beaucoup trop longuement. Voyons, vous avez surpris votre femme en flagrant délit avec Guérin ?
Le plaignant.—Je crois bien !... Ce qu'il y a de pire, c'est que c'est mon garçon, mon premier garçon, qui n'est que celui-là. Depuis quelques temps monstieur me demandait à sortir deux ou trois fois par semaine, et je remarquais que chaque fois mon épouse avait besoin d'aller chercher quelque chose. Un jour je la suivis, et je la vis entrer dans une auberge; je m'assis après elle, et je la vis frapper à la porte et entrer. Je me mis en embuscade quelque temps, puis l'écume vint d'appeler des témoins.... Je tapais à la porte en disant "courez, au nom du roi !" C'étoit une malice. Aussitôt on ouvrit, et je trouvai mes deux individus — l'un ! quelle lecture ! voilà tout l'histoire de celle-ci; mais si vous aviez voulu entendre les autres, c'est bien pire.

Trois témoins confirmèrent ce que vient de dire M. Landelle. Aussi sa femme ne peut pas nier; mais elle se jette dans des récriminations que rien ne justifie et au milieu desquelles le tribunal l'interrompt. Guérin convient de tout.
Le tribunal condamne la femme Landelle à six mois de prison, et Guérin à trois mois de la même peine.

Connaissances Utiles.

Que le pauvre apprenne à gagner, le riche à dépenser.

ÉQUERME INOUSTIGELLE.

Des Ballons et de la Navigation Aérienne, Suite.
Cependant, les intéressantes expériences de Montgolfier et de Charles se continuèrent dans toute l'Europe.

Chronique des Tribunaux.

Une femme dont le nez relevé et barbouillé de tabac menaçait le ciel, et dont la bouche féroce le tour de la tête si les deux oreilles n'étaient pas là pour l'en empêcher, est assise sur le banc des prévenus, à côté d'un jeune homme qui n'a rien de particulier qu'une figure d'une plaisanterie adroble. La femme